Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 033-213303399-20260729-D2026_49-DE

PRIGNAC ET MARCAMPS

DELIBERATION 202649
COMMUNE DE PRIGNAC ET MARCAMPS

ELECTION DU DELEGUE AGENT AUPRES DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIAL (CNAS)

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session à la mairie de Prignac et Marcamps, le mercredi 8 juillet 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Laury Lefèvre, Maire.

Date de convocation : 3 juillet 2026

Etaient présents : Laury Lefèvre, Claude Migner, Myriam Robitaillié, Corine Levreaud, Elisabeth Bonachera, Patricia Lauriol, Cyril Grisvard, Guillaume Védrenne, Sabine Raymond, Hervé Bertrand, Paula Teixeira Bernardo, Xavier Lacave, Henri Such, Hughes Floury

Retard : Hughes Floury arrivée à 19h24

Étaient absents excusés :
Samantha Dorignac

Pouvoirs :
Samantha Dorignac donne pouvoir à Guillaume Vedrenne

Madame Goursolle ayant quitté la collectivité il y a lieu de nommer un nouveau délégué AGENT au CNAS.

Mr le Maire propose la candidature de Monsieur Eric LE LOET en tant que représentant du personnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **DE VALIDER** la nomination de Mr LE LOET Eric
- **DE METTRE** en application dès validation de cette délibération.
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le 08 juillet 2026

La secrétaire de séance
Myriam ROBITAILLIE

Le Maire,
Laury LEFEVRE

MAIRIE de PRIGNAC ET MARCAMPS GIRONDE